



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITEE

E/CONF.79/L.56 (ABSTRACT)
14 juillet 1987

ESPAGNOL ET FRANCAIS SEULEMENT

CINQUIEME CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GEOGRAPHIQUES
Montréal, 18-31 août 1987
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS DES DIVISIONS ET DES GOUVERNEMENTS SUR LA SITUATION
DANS LEURS REGIONS ET LEURS PAYS ET SUR LES PROGRES ACCOMPLIS
QUANT A LA NORMALISATION DES NOMS GEOGRAPHIQUES DEPUIS LA
QUATRIEME CONFERENCE

Rapport sur les progrès réalisés en République démocratique allemande
dans le domaine de la normalisation des noms géographiques depuis la
quatrième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms
géographiques tenue en 1982**

Document présenté par la République démocratique allemande

Résumé

Dans le cadre des travaux permanents de normalisation de l'orthographe des
noms géographiques en République démocratique allemande, les activités ci-après ont
été entreprises durant la période couverte par le rapport :

- Publication des 8e et 9e éditions révisées de "L'instruction pour
l'orthographe des noms géographiques dans les ouvrages cartographiques de
la République démocratique allemande".

* E/CONF.79/1.

** Etabli par Erfried Haack, Conseiller scientifique au Service de géodésie et
de cartographie du Ministère de l'intérieur.

- Publication par le "Staatsverlag der DDR", en 1986, de l'"Ortslexikon der Deutschen Demokratischen Republik" (Lexique toponymique de la République démocratique allemande), auquel il convient de se reporter pour l'orthographe des noms des agglomérations de la République démocratique allemande.
- Publication des "Directives générales" concernant l'orthographe des noms géographiques de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Hongrie, de Cuba, de la Mongolie, et de Chypre.
- Participation de représentants de la République démocratique allemande aux onzième et douzième sessions du Groupe d'experts des Nations Unies sur les noms géographiques, ainsi qu'aux délibérations des groupes linguistiques régionaux.
